



tous ensemble

Finistère

CTL SUPPRESSION EMPLOI

Le 3 janvier se tenait la reconvoation du CTL qui s'était réuni en décembre en 1ère instance. L'objet principal de ce CTL était une discussion autour des 28 suppressions d'emploi dans le Finistère décrétées par la DGFIP. Comme tous les ans, la direction locale invitait les Organisations syndicales à un dialogue autour d'un sujet qui ne se discute pas. Un fois encore la **CGT 29 a décliné** l'invitation. **La CGT est d'ailleurs la seule Organisation syndicale à refuser de participer** à cet exercice inutile. Ainsi, nous avons boycotté la 1ere séance...face à l'intolérable, la CGT 29 refuse de transiger et refuse de donner ne serait ce que quelque crédit à cette opération. Les Elus CGT 29 n'ont pas été mandatés pour parader dans des instances locales dont l'issue est entérinée et non amendable..La Directrice le rappelle d'ailleurs régulièrement en indiquant que ces décisions de suppressions d'emploi ne relèvent jamais de sa responsabilité et qu'elle n'entendrait pas contester ces décisions nationales dont elle défend la légitimité politique.

Dans ce cadre, il n'existe aucune marge de manoeuvre...**la CGT rappelle que pour dialoguer il faut être deux**...et que s'agissant de nos revendications, la direction locale les connaît..si celà ne suffisait pas, notre boycott le lui rappellera...La CGT 29 ne sera jamais l'interlocuteur d'une direction qui a affirmé en amont qu'elle validerait la souffrance de ses personnels parce qu'elle ne pouvait faire autrement qu'obéir au monde politique.

La CGT 29 ne défend pas la politique de la chaise vide, d'ailleurs vos élus ne boycottent que très rarement les instances, persuadés que leur présence et leurs interventions sont incontournables en termes d'expression et de représentation des personnels. Mais **systematiser la présence syndicale dans le cadre d'un dialogue qui n'est pas possible s'apparente à un exercice de communication que la CGT 29 ne saurait assumer.**

En deuxième instance convoquée ce 3 janvier, l'intersyndicale à nouveau d'actualité, a décidé un boycott de la séance. La presse a été convoquée, et une couronne mortuaire symbolisant la mort du service public a été remise à la direction par les 4 OS, **CGT 29**, Fo, Cfdt et Solidaires. Dans ce cadre, là encore, en ce jour de deuil, pour la CGT 29, seul le silence était envisageable et a donc **refusé de s'exprimer** et de feindre le dialogue avec la directrice.

S'agissant de l'arbitrage local, la direction entérine ainsi 34 suppressions d'emploi. (et création de 6 emplois dans le cadre du prélèvement à la source)..soit **28 SUPPRESSIONS NETTES**

A et A+	B	C
- 1 AFIP -2 IDIV -1 A (BDV Quimper) -2 (Domaines) -1 (EDR)	- 1 emploi à : Pairie, Lanmeur, Brest Banlieue, Quimper CH, Fouesnant, Rosporden, Pleyben, SIP Quimper Est, SIP SIE Quimperlé, PCE Brest - 2 emplois à : EDR Nord, Quimperlé (hopital transféré à Lorient)	- 2 emplois à : Direction Quimper, EDR Sud - 1 emploi à : Pont L'abbé, SIP Brest Iroise, SIP Brest Elorn, SIP Quimper Ouest, SIP Morlaix, Direction Brest, CDIF Brest, CDIF Quimper, CDIF Quimperlé

